

Contact accompagnement VAE NaturaPÔLE

Mme Corinne COSSON

📞 Tél. 06 02 15 71 24

✉ corinne.cosson@educagri.fr

Accessibilité / Inscription :

Toute l'année, sur demande auprès de la personne contact.

🌐 Retrouver toutes les informations utiles sur

www.naturapole.fr

10/10/25 | Conception & Impression : S.G. NaturaPÔLE

Accompagnement VAE Validation des Acquis de l'Expérience

TAUX DE RÉUSSITE*

100%

TAUX DE SATISFACTION

80%

(moyenne 2021-2025)

Qu'est ce que la VAE ?

La VAE ou **Validation des Acquis de l'Expérience**, est un moyen d'obtenir une certification professionnelle en faisant valoir les compétences acquises tout au long de sa vie. Toute personne peut donc faire reconnaître ses expériences au travers d'une certification professionnelle (diplôme, titre professionnel, CQP, ...), peu importe son âge, sa nationalité, son statut ou son niveau de formation. Pour plus d'informations sur la VAE, flasher ce QR code :



Quels sont les objectifs de l'accompagnement proposé par NaturaPôle ?

L'accompagnement que nous proposons vise à fournir au candidat une aide méthodologique pour :

- Choisir la certification visée par la VAE ;
- Constituer son dossier de recevabilité (livret 1) ;
- Constituer son dossier de validation (livret 2) ;
- Démontrer les compétences requises au cours de ses activités ;
- Expliciter ses expériences professionnelles et les mettre en relation avec le référentiel de la certification visée ;
- Préparer sa présentation qui se fera devant un jury de soutenance.

Lieu de l'accompagnement :

Seine-Maritime (en présentiel ou à distance)

Évaluation de l'accompagnement :

Rédaction des dossiers de preuves (livrets 1 et 2).

Modalités de l'accompagnement :

- Un accompagnement individualisé et adapté à votre progression, en présentiel et/ou à distance ;
- Une aide méthodologique ;
- Des outils adaptés ;
- Un soutien à la motivation.

Durée : de 5h à 40h (selon l'état d'avancement du projet), à un **rythme adapté aux disponibilités du candidat**.

En quoi consiste l'accompagnement ?

Accompagnement par un architecte de parcours en amont pour :

- Préciser le projet du candidat et confirmer la certification choisie ;
- Vérifier l'éligibilité du candidat ;
- Élaborer et envoyer le dossier de faisabilité du candidat au certificateur ;
- Concevoir un parcours individualisé pouvant inclure des actes de formation courts et des périodes d'immersion en entreprise.

Accompagnement méthodologique par l'architecte de parcours :

- Présentation du dossier de preuves, du référentiel de la certification et des attendus du certificateur ;
- Aide au choix et à l'analyse des expériences ;
- Organisation des étapes de travail et de la rédaction ;
- Accompagnement méthodologique à l'écriture ;
- Suivi régulier de l'avancement du travail ;
- Préparation à l'entretien oral devant le jury.

Conditions d'accompagnement :

Cet accompagnement s'adresse à toute personne, quel que soit son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, et qui peut justifier d'expériences salariées, non salariées ou bénévoles, en rapport avec la certification professionnelle (diplôme, titre professionnel, certificat de qualification...) visée.

Coût de l'accompagnement : 70€ / heure

Possibilités de financement (nous contacter) :

- CPF (compte personnel de formation) ;
- France Travail ;
- Transition pro ;
- Aides régionales ;
- Fonds d'assurance formation ;
- OPCO ;
- Employeur ;
- Financement personnel (abondement du CPF).

